

Industries chimiques et pharmaceutiques spécialité Procédés et technologies pharmaceutiques.

RNCP11172 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	222s
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Caen Normandie

<http://www.unicaen.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- réaliser les différentes étapes du procédé de fabrication (formes sèches, formes liquides ou pâteuses, formes injectables) ou de conditionnement d'un médicament en garantissant le respect de la réglementation, des règles d'hygiène et sécurité et des procédures.
- animer une équipe de production de médicament (fabrication et/ou conditionnement) et optimiser la qualité et la productivité sur une ou plusieurs lignes de production dans le respect de la réglementation, des règles d'hygiène et sécurité et des délais prévus.
- qualifier les process de production de médicament et mettre en œuvre le protocole de validation en collaboration avec l'équipe de validation dans le respect de la réglementation et des règles d'hygiène et sécurité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- bonne connaissance du médicament
- maîtrise des technologies et des procédés mis en œuvre lors de la fabrication et du conditionnement du médicament
- maîtrise des bonnes pratiques de fabrication
- bonne connaissance de la gestion des risques liés à la sécurité-santé au travail et à l'environnement.
- bonne connaissance de l'entreprise pharmaceutique et de ses spécificités.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités représentés par les codes NAF 244 (Industries Pharmaceutiques) et plus précisément les secteurs 244 C (fabrication de médicaments). Les compétences acquises devraient permettre aux titulaires de cette licence de travailler dans les secteurs 244 A et 245 A,C.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien de production,
Technicien de validation – qualification,
Technicien de conditionnement,
Animateur de production et/ou conditionnement.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury de recrutement constitué d'enseignants et de professionnels

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Jury de VAP constitué d'enseignants et de professionnels selon les modalités précisées par le décret du 23 août 1985

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury de VAE constitué d'enseignants et de professionnels selon les modalités précisées par le décret du 24 avril 2002

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11172/>